

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

NATURE DU MARCHÉ: Marché public de services

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'Organisation Mondiale du Commerce, (O.M.C.).

POUVOIR ADJUDICATEUR

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur:

Nom de l'organisme: Centre Hospitalier

Point de contact: 02 43 63 64 65

Adresse: 2, rue de la Perrine

Code postal: 72120 Ville: Saint Calais

Télécopieur: 02 43 63 64 68

Adresse du profil d'acheteur (URL): cellule marché

OBJET DU MARCHÉ

Description succincte:

Mission de maîtrise d'œuvre relative à la restructuration du Site Saint Sébastien pour l'implantation d'un E.H.P.A.D. d'une capacité de 45 lits

Type de marché de services: 12

Classification CPV

Objet principal: 74200000

Lieu d'exécution: Centre Hospitalier de Saint Calais

L'avis implique: un marché public

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

Part de l'enveloppe financière prévisionnelle hors TVA affectée aux travaux par le maître de l'ouvrage: 2 550 000,00 € valeur septembre 2007;

Quantités:

Mission de maîtrise d'œuvre réalisée dans le cadre de la restructuration lourde d'un bâtiment de 3 niveaux d'une surface utile totale de l'ordre de 2100 m²

Acceptation des variantes: Non

Prestations divisées en lots: Non

CONDITIONS RELATIVES AU MARCHÉ

Modalités essentielles de financement et de paiement et / ou références aux textes qui les réglementent:

* Origine du financement: prêt, subventions (Etat, Région Pays de la Loire, Conseil Général de la Sarthe) ;

* Les prix seront révisables ;

* Les comptes seront réglés sous la forme d'acomptes et d'un solde ;

* paiement : par mandat administratif ;

* Le délai global de paiement du règlement des comptes sera fixé à 50 jours ;

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché:

Nature de l'attributaire, le marché sera conclu:

- soit avec un prestataire unique;

- soit avec des prestataires groupés conjoints dont le mandataire sera le cabinet d'architecture.

Le mandataire du groupement conjoint sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard du pouvoir adjudicateur.

Chaque candidat ne pourra remettre, pour la présente consultation, qu'une seule offre en agissant en qualité soit de candidat individuel, soit de membre d'un groupement.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Situation juridique - références requises:

- * Les documents et renseignements qui rendent recevables les candidatures en application des articles 43 et 44 du Code des Marchés Publics (CMP), à cet effet le candidat pourra utiliser le formulaire DC5 téléchargeable sur le site minefi.gouv.fr;
- * La forme juridique du candidat;
- * En cas de groupement, sa nature et le nom du mandataire;
- * Les pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat y compris, en cas de groupement, le cas échéant, les habilitations nécessaires pour représenter les entreprises au stade de la passation du marché;
- * La composition de l'équipe, répartition des tâches et compétences des différents intervenants.

Capacité économique et financière - références requises:

- * Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du marché, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles;
 - * Une déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels;
 - * Des bilans ou extraits de bilans, concernant les 3 dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi;
- Le candidat peut prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent par le pouvoir adjudicateur.

Capacité économique et financière - niveau(x) spécifique(s) minimal(aux):

- * Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du marché, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles;

Référence professionnelle et capacité technique - références requises:

A - Expérience:

Une présentation des principaux projets élaborés au cours des 3 dernières années, indiquant notamment l'intitulé de l'opération, le cas échéant son montant, le contenu de la mission exercée, l'importance du projet, la date et le maître de l'ouvrage public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique;

B - Capacités professionnelles:

- * L'indication des titres d'études et/ou de l'expérience professionnelle du ou des responsables et des exécutants de la prestation de service envisagée;
 - * Pour les architectes, peuvent participer les architectes établis dans un Etat membre de l'Espace économique européen qui, selon les prescriptions réglementaires de leur Etat d'établissement, sont autorisés au jour de l'avis à porter le titre d'architecte, ou, si la dénomination professionnelle n'est pas régie par des dispositions particulières, les personnes physiques qui disposent d'un diplôme, certificat ou autre titre dont la reconnaissance est accordée conformément à la directive n° 85/384/CEE du Conseil du 10 juin 1985;
 - * Des certificats de qualité délivrés par des organismes indépendants fondés sur les normes européennes;
- La preuve de ces capacités peut être apportée par tout autre moyen notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de maîtrise d'œuvre attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat.

C - Capacités techniques:

- * Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement, pour chacune des 3 dernières années;
- * Une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature;
- * Une description de l'équipement technique, des mesures employées par le candidat pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise;
- * Les compétences pluridisciplinaires à réunir en architecture, structure, fluides, économie de la construction, aménagement, paysagiste, Haute Qualité Environnementale (HQE);

Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, le candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques quelle que soit la nature juridique des liens existant entre ces opérateurs et lui (notamment en cas de sous-traitance). En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités des opérateurs économiques pour l'exécution du marché, le candidat produit un engagement écrit de ceux-ci.

Référence professionnelle et capacité technique - niveau(x) spécifique(s) minimal(aux):

Les équipes devront nécessairement réunir les compétences en architecture, en techniques tous corps d'état et économie de la construction.

Le dossier de candidature à remettre comprendra:

- une fiche de synthèse relative à la composition complète de l'équipe,
- une lettre de candidature signée par tous les membres du groupement ainsi présenté,
- pour chacun des membres, les documents et/ou attestations mentionnés à l'article 45 du Code des Marchés Publics (l'utilisation des imprimés DC4 et DC5 est recommandée),
- un dossier de présentation des moyens et compétences de chaque membre de l'équipe ainsi qu'une note complémentaire sur l'organisation effective de l'équipe de maîtrise d'œuvre pour cette mission,
- références:
 - pour le mandataire, une sélection de trois références (présentation au format A3 maximum) dont une dans le domaine concerné par l'opération, avec photographies et documents graphiques, identifications précises des opérations mentionnées (maîtres d'ouvrage, montants, dates de réalisation, rôle exact joué par le mandataire ...etc.).

Tout dossier de candidature ne comportant pas l'ensemble des pièces demandées sera considéré comme non recevable.

Marché non réservé à des ateliers protégés.**CRITERES D'ATTRIBUTION**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges.

PROCEDURES

Type de procédure: Appel d'offres ouvert, article 33, 57 à 59 et 74 du C.M.P.

Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des offres à négocier: Non

Publications communautaires relatives à la même consultation

Date d'envoi de l'avis concernant la même procédure d'achat au B.O.A.M.P. (Journal officiel de l'Union européenne et Ouest France : 06 / 11 / 2007

Conditions de délai

Date limite de réception des offres: 03 / 01 / 2008 à 18 h 00

Délai minimum de validité des offres: 90 jours, à compter de la date limite de réception des offres.

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur: 08-03

Autres informations:

- * Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés;
- * Unité monétaire utilisée, l'euro;
- * A titre indicatif, l'achèvement de l'opération est souhaité pour septembre 2010;
- * Les prestations ne sont pas réservées à une profession particulière;
- * Les personnes morales ne seront pas tenues d'indiquer les noms et les qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de l'exécution du marché;
- * Dans le cadre du présent besoin homogène de services, le titulaire de ce marché de maîtrise d'œuvre ne pourra pas participer à la consultation relative à la passation du marché d'Ordonnancement, Pilotage et Coordination des travaux (OPC), en application du principe d'égalité de traitement des candidats;

Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires:

- * Le mode de retrait du dossier de consultation ne conditionne pas le choix du mode de transmission de l'offre;
- * Les documents de la consultation et les renseignements supplémentaires pourront être obtenus par voie électronique sur la plate-forme de dématérialisation (<http://www.achatpublic.com>) sous la référence publique "08-03", après avoir installé les pré-requis techniques et avoir pris connaissance du manuel d'utilisation;

Conditions de remise des offres ou des candidatures:

* Seuls les envois multi-supports effectués dans les conditions de l'article 9 de l'arrêté du 28 août 2006 pris en application du I de l'article 48 et de l'article 56 du CMP relatif à la dématérialisation (possibilité d'envoi d'une copie de sauvegarde), seront pris en compte. Dans le cas contraire tous les envois du candidat seront déclarés irrecevables.

Cette copie de sauvegarde doit être placée dans un pli scellé comportant la mention lisible "copie de sauvegarde".

* Les candidatures ou les offres dans lesquelles un programme informatique malveillant serait détecté par le pouvoir adjudicateur ne feront pas l'objet d'une réparation, elles seront réputées n'avoir jamais été reçues.

* Le pouvoir adjudicateur souhaite la transmission des offres sous forme papier;

* Les offres transmises par échange électronique sur la plate-forme de dématérialisation

(<http://www.achatpublic.com>) sous la référence publique "08-03", le seront suivant les modalités précisées dans le règlement de la consultation.

PROCEDURES DE RECOURS

Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours:

Nom de l'organisme: Tribunal administratif compétent territorialement

Adresse: 6 allée de l'Ile Gloriette

Code postal: 44041 Ville: NANTES Cedex 01

Téléphone: 02 40 99 46 00 Télécopieur: 02 40 99 46 58

Adresse Internet (URL):

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours:

* Avant la conclusion du marché (Référé précontractuel) article L551-1 du Code de Justice Administrative;

* Dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet (autres recours) articles R421-1 et R421-3 du Code de Justice Administrative.

DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION: 06 / 11 / 2007